

**COMPTE RENDU
CAPL DU 14/02/2013
MOUVEMENT DE MUTATION AU
01/04/2013 DES AGENTS B ET C DE LA
FILIERE GESTION PUBLIQUE**

Les CAPL relatives au mouvement local des agents B et C de la filière Gestion Publique (GP) se sont tenues ce 14/02/2013.

Seule la CGT Finances Publiques 21 a lu une déclaration liminaire dans laquelle nous dénonçons le manque de personnels ayant un impact négatif sur les conditions de travail, les mouvements, le service rendu à l'utilisateur...

Mme RECOR est du même avis que nous sur la situation des effectifs en Côte d'Or.

Cette année, les demandes de mutations sont classées en fonction de l'ancienneté administrative.

Il existe toujours un système de priorité aux agents ayant pris date par une demande antérieure à 2012.

Pour la CAPL N°2 (Contrôleurs), nous avons été informés des départs de 3 collègues.

Pour le département de la Côte d'Or, les résultats du mouvement national des cadres B FGP au 01/04/2013 sont les suivants :

- 3 départs du département : **Stéphanie AVONDO** (DRFiP-Liaison-Traitement) mutée à la DRESG, **Frédérique FRERE** (DRFiP-DAEE) en Haute Savoie et **Maryse CATEUX** (DRFiP-Pôle Consignations) dans les Bouches du Rhône.

- Une (NON) arrivée dans le département : **Alain LADAME** qui a refusé sa mutation en Côte d'Or à l'issue du mouvement national.

Nous avons souligné que ce refus de mutation entraîne aucune arrivée de contrôleur sur le département. Aucun autre agent B n'ayant demandé sa mutation pour la Côte d'Or.

La Direction regrette et ne comprend pas que notre département soit si peu attractif pour la filière GP.

Au niveau intra-départemental, aucun des 5 B ayant demandé sa mutation n'a obtenu satisfaction.

La DG permet à certains départements de compenser le déficit d'arrivées par des contrats PACTE ou Handicapés.

Pour l'année 2013, la DRFIP 21 a obtenu le droit de recruter un cadre B filière fiscale par voie de contrat handicapé. Les entretiens sont en cours. Le collègue partira en formation dès le 01/10/2013 pour 7 mois à l'ENFIP et 5 mois en stage pratique dans notre département.

Il ne prendra ses fonctions qu'au 01/10/2014 !

La direction a soumis aux OS un vote sur un sujet qui n'avait pas été mis à l'ordre du jour de cette CAPL.

Il s'agissait de l'affectation de **Laurence LASSERTEUX** sur la trésorerie de Recey, suite à la suppression de la Trésorerie de Montigny sur Aube au 01/01/2013.

Nous avons signalé qu'il était difficile de se prononcer sur un sujet pour lequel nous n'avions reçu aucune information avant la CAPL.

Nous nous sommes abstenus lors de ce vote.

Nous avons posé une question qui nous a été soumise par des collègues de la DISI. Est ce que les formations relatives à la discrimination sont toujours en cours à la DRFIP 21 ? Elles devraient être terminées fin avril 2013 avec une dernière cession de rattrapage en fin d'année 2013. L'intérêt de la question était de savoir s'il serait possible de rattacher des collègues de la DISI à des formations organisées par la DRFIP 21, pour éviter de devoir se déplacer jusqu'à Lyon, pour une ½ journée de formation.

Une nouvelle ½ journée de formation sur la « Déontologie et la protection des agents » sera dispensée à l'ensemble des agents de la DRFIP 21 de mars à fin 2013.

Pour la CAPL N°3 (Agents d'Administration), les résultats du mouvement national des cadres C FGP au 01/04/2013 sont les suivants :

- départs de 3 collègues : **Jean-Charles DECARNE** (Trésorerie Montbard) muté dans le Nord, **Bérangère VIGNAL** (Trésorerie Auxonne) mutée en Haute-Vienne et **Bénédicte CADOT** (Trésorerie Nolay) mutée en Saône et Loire.

- 3 arrivées dans le département : **Olivier CAVALLINI** (affecté à la Trésorerie de Montbard), **Ludovic GUILLAUMA** (affecté à la Trésorerie de Beaune) et **Myriam AMMETER** (affectée au Service Fiscalité des particuliers, elle a sollicité un sursis d'installation de 3 mois qui lui a été accordé).

- un mouvement intra-départemental : **Alexandrine TACHE** (Service Fiscalité des Particuliers) affectée à la Trésorerie de Seurre, le 1er juillet 2013. Elle a bénéficié d'une priorité pour ancienneté de sa demande (ancien système de la filière GP).

Seule la CGT a défendu le cas d'un agent dont la mutation aurait pu être accordée par la direction.

Comme pour la CAPL n°2, nous avons dû voter sur un point ne figurant pas à l'ordre du jour. Nous avons demandé que soit précisé dans le PV le fait que les OS n'ont eu aucune information sur ce point avant la CAP. Il s'agit de l'affectation de **Djamel AYAD** à la Trésorerie de Châtillon sur Seine, suite à la suppression de la Trésorerie de Laignes au 01/01/2013.

Nous nous sommes abstenus lors de ce vote.

Pour l'année 2013, la DRFIP 21 a obtenu le droit de recruter 4 cadres C par voie de contrat handicapé. La direction a reçu 200 dossiers de candidatures. Les entretiens sont en cours. Les collègues partiront en formation dès le 01/06/2013 pour 3 mois à l'ENFIP à Noisy ou Clermont-Ferrand et 9 mois en stage pratique dans notre département pour être titularisés au 1er juin 2014.